

Chaque résidence du Centre Départemental Gériatrique de l'Indre déploie au quotidien des actions permettant de :

- Prendre soin du résident et accompagner sa famille tout au long du séjour,
- Améliorer le confort et le bien-être du résident et de sa famille,
- Améliorer l'accompagnement des personnes âgées désorientées,
- Favoriser l'autonomie du résident,
- S'inscrire dans une démarche d'individualisation du projet de vie.

Les valeurs humanistes qui guident toutes ces actions sont : **le respect de la personne, de son intimité, de son espace personnel, de sa liberté d'aller et venir, de la liberté de choix et de prise de décision du résident, dans toute la mesure du possible.**

Pour l'équipe soignante la prise en charge des résidents passe par :

l'échange, l'écoute, la tolérance, la courtoisie, l'implication, le professionnalisme, l'évaluation des compétences...

L'équipe de votre résidence vous souhaite un bon séjour

Description de la résidence

La Résidence L'Orangerie possède 40 lits d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes. Elle est située sur le site principal – Les Grands Chênes au rez de chaussée de la résidence La Chêneraie.

La résidence comporte :

- ❖ 40 chambres individuelles
- ❖ 2 salles à manger qui permettent en outre le regroupement des résidents à l'occasion

d'animations, de fêtes, d'anniversaires.

- ❖ 1 salon télévision
- ❖ 2 salles de bain équipées d'une douche. Un chariot douche est disponible pour la toilette des personnes les plus dépendantes.

L'accès à la salle de bain est libre pour les personnes ne nécessitant pas l'aide du personnel soignant.

Les chambres possèdent :

- ❖ 1 lit médicalisé à hauteur variable, 1 table de chevet, 1 adaptable, 1 chaise, 1 fauteuil, 1 placard de rangement, 1 commode bureau, 1 cabinet de toilette avec WC.

Les résidents le souhaitant peuvent personnaliser leur chambre avec des meubles ou décorations, en veillant à ne pas encombrer les locaux et à ne pas introduire de matériels défectueux.

Les objets, meubles ou matériels personnels nécessitant un entretien particulier sont à la charge du résident.

- ❖ 1 prise télévision : la résidence permet la réception de la TNT, les téléviseurs ne sont pas fournis et comme à domicile doivent être adaptés pour recevoir la TNT.
- ❖ 1 ligne téléphonique directe : chaque chambre bénéficie d'un numéro permettant au résident d'être appelé. Les résidents peuvent donc recevoir leurs appels librement et sans frais. L'ouverture de la ligne est faite sur demande auprès du service Accueil et Gestion des Séjours.

Si le résident souhaite appeler, les communications sont réglées par avance sous forme d'un acompte versé auprès du service Accueil et Gestion des Séjours (site principal – Les Grands Chênes).

Les espaces extérieurs

Un parking est à la disposition des résidents et de leur famille.

Un parc boisé entoure la résidence avec accès au parcours sensoriel.

La vie dans la résidence

Une aide aux repas est assurée par le personnel soignant en fonction du besoin des résidents. A titre indicatif, les horaires des services sont :

Petit déjeuner	07h30 à 09h00
Déjeuner	12h00 à 13h00
Goûter	16h00 à 16h30
Dîner	18h30 à 19h00

Les résidents peuvent prendre leur repas avec leur proche de manière ponctuelle. Des tickets repas sont disponibles auprès du service accueil et gestion des séjours. Les repas seront commandés auprès de la résidence au plus tard 4 jours avant.

Un bilan nutritionnel mensuel est réalisé par la diététicienne et l'équipe soignante, et peut entraîner la mise en place de régimes alimentaires adaptés sur prescription médicale.

L'aide apportée au résident est individualisée suivant ses besoins (état de santé, fatigabilité...)

Le personnel soignant favorise le maintien de l'autonomie du résident par l'accompagnement des actes de la vie quotidienne. Il est assisté d'un temps de psychologue.

Des activités sont proposées tout au long de l'année par un animateur. L'information concernant les animations est faite par le personnel et par affichage dans les halls.

Les résidents peuvent bénéficier des services de coiffure de l'établissement ou de coiffeuses à domicile. Dans ce cas, les frais sont à leur charge.

Le courrier est distribué et relevé tous les jours sauf les dimanches et jours fériés.

Les visites sont libres tout au long de la journée dans le respect des résidents, de l'organisation du service, de la vie communautaire et de la confidentialité en particulier au moment des repas (prise de médicaments, ...).

Résidence

Etablissement d'Hébergement pour
Personnes Agées Dépendantes : 40 lits

Vos contacts


Dr Anne Sandrine TRUFFY, praticien
hospitalier,
reçoit sur rendez vous

Mme Elisabeth SANDMANN,
cadre de santé paramédical
reçoit sur rendez vous

Mr François RIVIERE,
infirmier référent

Adresse

Résidence L'Orangerie
Centre Départemental Gériatrique de l'Indre
Les Grands Chênes
36250 Saint-Maur

 02 54 53 77 61
Fax 02 54 53 76 33